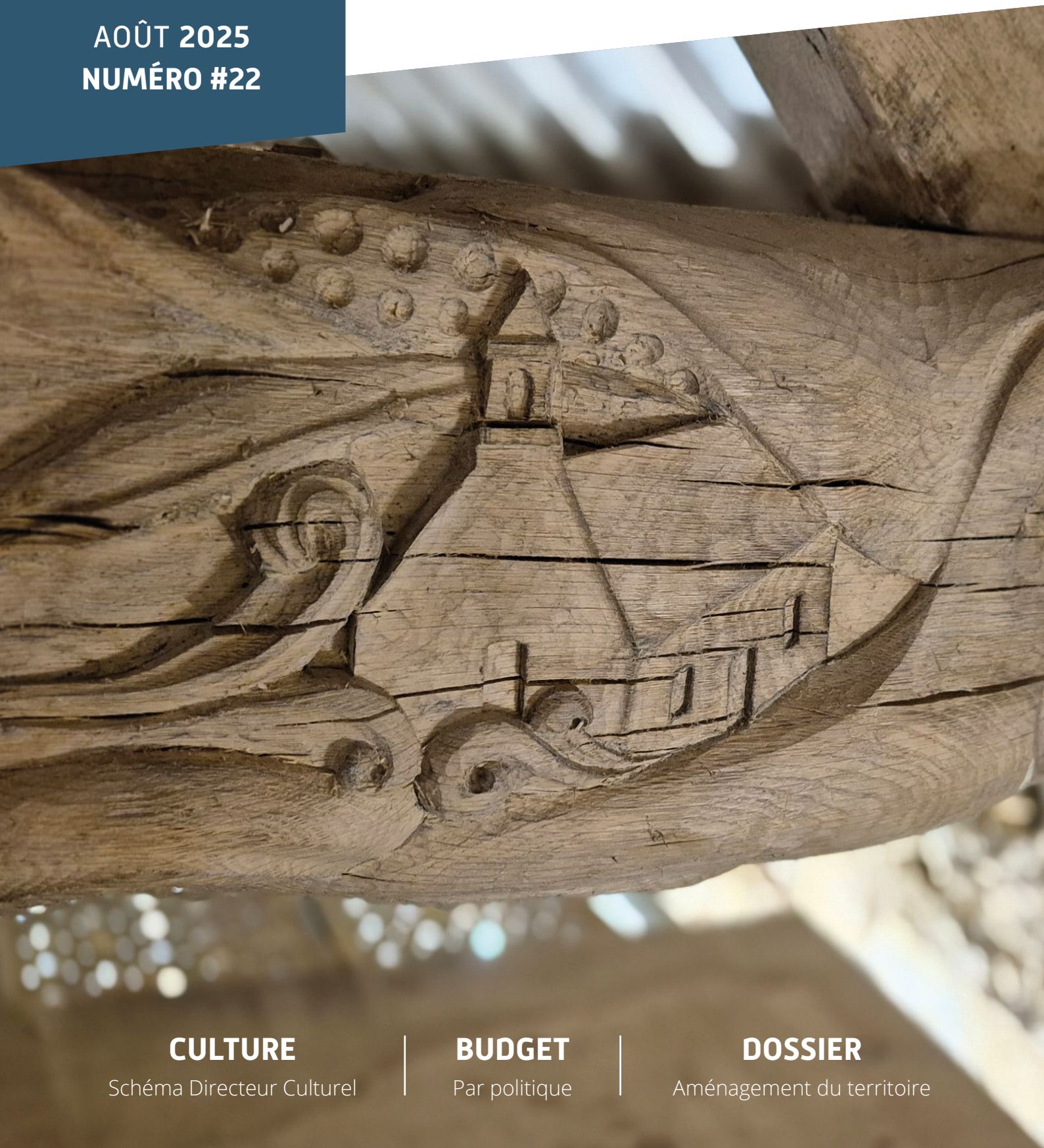


MIM

AOÛT 2025
NUMÉRO #22

MAGAZINE
D'INFORMATION
MUNICIPAL

landéda
laber wrac'h
AU COEUR DES ABERS



CULTURE

Schéma Directeur Culturel

BUDGET

Par politique

DOSSIER

Aménagement du territoire

www.landeda.fr



EN DEUX MOTS...

LE SAVIEZ-VOUS ?

LA PAIX DU VOISINAGE
ET LE VIVRE-ENSEMBLE

Afin de préserver de bonnes relations avec ses voisins, il est utile de rappeler quelques règles, règlements et bons usages 📌

» Entretien des plantations : règles régies par les articles 668 à 673 du code civil. On y retrouve, entre autres, les hauteurs à respecter et les règles d'implantation par rapport aux limites séparatives de propriété.

» Brûler ses déchets verts à l'air libre est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €. Rendez vous à la déchèterie ou bien compostez-les. Les voisins incommodés par les odeurs peuvent par ailleurs engager la responsabilité de l'auteur du brûlage pour nuisances olfactives.

» Par respect pour tous et conformément aux articles R541-76 du Code de l'environnement et R632-1 du Code pénal, il convient de ramasser les déjections canines sur la voie publique lors des balades avec son chien.

» Les nuisances sonores, telles que les travaux entraînant l'usage de matériels bruyants (tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuses, perceuse...), sont soumises à des horaires définis par la loi et par arrêté préfectoral du 1^{er} mars 2012 portant réglementation sur les bruits de voisinage dans le département du Finistère. Ainsi, les travaux bruyants chez les particuliers, susceptibles de gêner le voisinage ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 19h30
- les samedis de 9h00 à 19h
- les dimanches & jours fériés de 10h à 12h

MÉMO

La Police municipale a pour objet d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique.
Bureau Police municipale - 6 Ter place de l'Europe 29870 Landéda • 02 98 04 93 06 • police@landeda.bzh

DE NOUVEAUX VISAGES
DANS LES SERVICES COMMUNAUX

Dans une dynamique constante d'amélioration de ses services à la population et de gestion durable de son territoire, la commune de Landéda a récemment recruté dans trois domaines : environnement, urbanisme et sécurité publique. Ces recrutements traduisent une volonté forte de la municipalité de répondre aux enjeux contemporains et aux besoins des administrés avec efficacité, proximité et expertise.

Une attention renouvelée
portée au cadre de vie

Depuis le 11 mars 2024, M. Éric Le Rest a rejoint l'équipe municipale en tant que nouvel agent des espaces verts et vient consolider une équipe engagée au quotidien dans la préservation et la mise en valeur du patrimoine paysager de la commune, qu'il s'agisse du littoral, des espaces publics, des zones naturelles ou des quartiers résidentiels. M. Le Rest contribuera à la mise en œuvre des pratiques écologiques, à l'entretien des espaces végétalisés et à l'embellissement saisonnier de la commune.

Un pilotage stratégique de l'urbanisme
et de l'aménagement

Le 9 mai 2024, Mme Annaïck Heussaf a pris ses fonctions en tant que responsable de l'urbanisme, du foncier et de l'aménagement. Ce poste, désormais structurant dans l'organigramme communal, est au cœur des grands équilibres territoriaux et de la planification urbaine. En lien étroit avec les élus et les partenaires publics, Mme Heussaf assure le pilotage des projets d'aménagement, l'instruction des demandes d'urbanisme, ainsi que le suivi foncier.

Une présence renforcée au service
de la sécurité et du lien social

Enfin, depuis le 1^{er} janvier 2025, la commune accueille un nouveau policier municipal, M. Canaguy, suite à une mutation. Fort d'une solide expérience acquise au sein d'autres collectivités, il viendra renforcer la politique locale en matière de prévention, de tranquillité publique et de médiation de proximité. Ce recrutement s'inscrit dans les engagements de la commune pour une gestion apaisée des espaces publics et une action de proximité au service de toutes et tous.

ÉDITO



Chères Landédaennes, chers Landédaens,

Un bel été s'achève sur notre commune littorale agrémenté d'un beau programme festif et culturel organisé par la commune, le monde associatif ou encore par les artisans et commerçants. Nombreux sont les visiteurs que j'ai pu croiser durant cette période estivale qui m'ont loué le dynamisme de Landéda et la qualité de vie qu'on peut y trouver.

Cela est rendu possible par la volonté de nombreux habitants, de faire vivre leur commune en proposant régulièrement leur disponibilité et leur énergie.

A mon sens, les élus ne peuvent pas agir sans la participation régulière et constructive des citoyens dans la vie communale et notamment en apportant leur contribution à des projets structurants. J'en veux pour preuve l'élaboration du schéma directeur culturel pour lequel plus d'une cinquantaine d'habitants sont venus échanger et partager leurs idées sur la place de la culture à Landéda lors de cinq rencontres thématiques. Il s'agit là du meilleur moyen pour que chacun s'approprie la politique communale au sens noble du terme.

Aujourd'hui, nous sommes à la fin du mandat municipal et je souhaite, ici, remercier vivement l'ensemble des élus. Un tel engagement demande un travail d'équipe où chaque élu a sa place et une mission au service de la commune, en ayant toujours à l'esprit d'œuvrer dans l'intérêt général. Un maire ne peut agir seul.

Le mandat n'est pas encore terminé, il reste encore quelques mois de travail, de réalisations, de projets, de festivités.

Je vous souhaite enfin une belle rentrée !

Avec toute mon amitié.

David KERLAN
Maire de Landéda

SOMMAIRE

Directeur de publication :
» David Kerlan

Direction technique :
» Anne Poulnot Madec

Conception graphique :
» Sophie Charrnaud

Crédits photos :
» Mairie de Landéda

06. SCHÉMA DIRECTEUR CULTUREL

07. BUDGET PAR POLITIQUE

10 DOSSIER
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



UNE FRESQUE POUR L'ÉGALITÉ : LANDÉDA MET LES SPORTIVES À L'HONNEUR

Sur le mur du complexe sportif de Stread Kichen, une fresque haute en couleurs attire désormais tous les regards. Véritable hommage à la féminisation du sport, cette œuvre monumentale réalisée par les jeunes de la commune, âgés de 10 à 14 ans, dans le cadre du dispositif « Objectif Vacances », incarne les valeurs de diversité, d'inclusion et d'égalité entre les sexes. Avec l'aide de l'artiste graffeur Nazeem, les enfants ont conçu et peint une fresque qui conjugue énergie, engagement et sens artistique.

La fresque met en scène des femmes de tous âges et de toutes origines pratiquant différents sports : tir à l'arc, badminton, volley-ball, gymnastique, etc. Chaque personnage est représenté dans un moment d'action intense, capturant la force, la grâce et la concentration des sportives. Par ses couleurs dynamiques et ses compositions audacieuses, l'œuvre transmet un message fort : la performance n'a pas de genre, et les valeurs du sport – rigueur, solidarité, dépassement de soi – sont universelles.

Ce projet artistique est bien plus qu'une simple décoration murale. Il a offert aux jeunes une initiation aux arts urbains tout en les sensibilisant aux valeurs du sport et à l'égalité femmes-hommes. En participant activement à toutes les étapes de création, les enfants ont intégré des notions essentielles telles que le respect, l'honnêteté, le courage et l'engagement citoyen.

Une reconnaissance nationale

La fresque de Landéda n'a pas seulement séduit les habitants de la commune. Elle a également brillé sur la scène nationale en se classant 3e au concours des Fresques Sportives organisé par l'Association Nationale des Elus en charge Du Sport (ANDES). Ce concours, lancé en partenariat avec l'Agence Nationale du Sport (ANS) dans le cadre de la Grande Cause Nationale 2024, a vu 180 collectivités déposer un dossier, parmi lesquels seuls 6 ont été retenus en finale.

La finale s'est tenue le 16 mai à Limoges devant un jury d'élus du Sport, où Landéda a obtenu la troisième place sur le podium. En récompense, la commune a remporté un kit de tennis offert par la Fédération Française de Tennis.

Bravo à l'ensemble de ces jeunes !



VITRAUX DE LA CHAPELLE SAINTE MARGUERITE : LES ÉCOLIERS MISSIONNÉS

Jusqu'ici, la chapelle Sainte Marguerite n'a comme ouverture que des fenêtres en bois avec des carreaux de couleur symbolisant une croix. Le projet global de restauration inclus un projet de création de vitraux. N'ayant aucune référence historique, la commune bénéficie d'un peu plus de liberté quant à leur représentation.

Dans ce contexte, la municipalité a souhaité confier le projet aux écoliers des classes de CE2 et CM1 des écoles de Landéda, pour que les élèves soient encore présents lors de la réalisation/pose des vitraux en 2026/2027. Une lettre de mission leur a été remise par le maire en janvier 2025. Un beau travail de collaboration a alors débuté entre les directeur/trice et enseignant(e)s des deux écoles élémentaires, l'architecte du projet de rénovation, Mélanie Villette, la vitrailliste retenue pour leur création, Aurélie Habasque-Tobie, les élus et la chargée de projet de la commune, en lien avec la Paroisse.

Une création au travers de dessins d'enfants, guidée par des lignes directrices définies auparavant, est une première pour l'ensemble des participants.



EXTENSION DU BOIS DE TROMÉNEC : UN PROJET NATURE, À CONSTRUIRE AVEC VOUS !

La commune de Landéda lance un ambitieux projet d'extension du Bois de Troménec, destiné à enrichir notre patrimoine naturel tout en favorisant les usages de loisirs et de promenade.

Conçu dans une démarche collective et participative, ce projet se réalisera avec le concours actif des habitantes et des habitants, ainsi que des scolaires, notamment lors des futures plantations.

Ce projet est mené en partenariat avec le Pôle métropolitain du Pays de Brest – dans le cadre de son programme en faveur du patrimoine boisé communal –

Un projet pédagogique et communal ambitieux

Le projet, toujours en cours, comprend à la fois des séances communes entre les deux écoles et des moments de travail en classe. Une première rencontre a permis aux enfants de découvrir la notion de patrimoine et les différentes techniques utilisées pour la création de vitraux : mise en plomb, fusing, sérigraphie, peinture sur verre... Des lignes directrices ont ensuite été données aux enfants. La dernière séance de cette année fut la visite de la chapelle en rénovation pour que les écoliers puissent plus facilement imaginer les futurs vitraux dans leur environnement.

Des échanges réguliers avec la Paroisse ont permis la validation de premières maquettes qui doivent encore être colorées. Il vous faudra encore un peu patienter pour les découvrir. Des indices ? Le travail des enfants est en lien avec la chapelle, la mer et les saisons.



A découvrir à l'issue de la deuxième phase de la rénovation qui débutera en septembre 2026 ou en avant-première via notre newsletter dédiée à la chapelle (inscription possible sur le site de la commune ou en envoyant un courriel à : o.bechamp@landeda.bzh)



Un appel aux dons est toujours en cours, pour la deuxième tranche de travaux : vous aussi, participez à la rénovation de la chapelle Sainte-Marguerite.



LANDÉDA SE DOTE D'UN NOUVEAU SCHÉMA DIRECTEUR CULTUREL

La culture est un lien, un levier, une richesse partagée. À Landéda, elle s'exprime à travers le dynamisme associatif, la vie locale, le patrimoine naturel, maritime et culturel, les pratiques artistiques, les traditions... Afin de mieux structurer et soutenir cette vitalité, la commune s'est engagée dans l'élaboration d'un Schéma Directeur Culturel.

POURQUOI CE SCHÉMA ?

Il s'agit d'un document de référence qui définit les priorités de la commune en matière de politique culturelle pour les années à venir. Il permet de :

- Clarifier le rôle de la commune et des associations ;
- Donner de la cohérence à l'offre culturelle locale ;
- Soutenir les initiatives et les coopérations ;
- Faciliter l'accès à la culture pour tous.

UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE

Construit avec les habitants, les associations, les partenaires culturels et les services municipaux, le schéma repose sur une large concertation avec l'appui d'Aber Lab 29 : enquête, groupes de travail, réunions publiques. Chacun a pu y exprimer ses attentes, ses idées et ses envies pour une culture vivante et accessible.

UN DIAGNOSTIC ÉCLAIRANT

Un état des lieux détaillé fait apparaître la richesse de l'offre et de la vie culturelle locale et permet de clarifier des axes de développement :

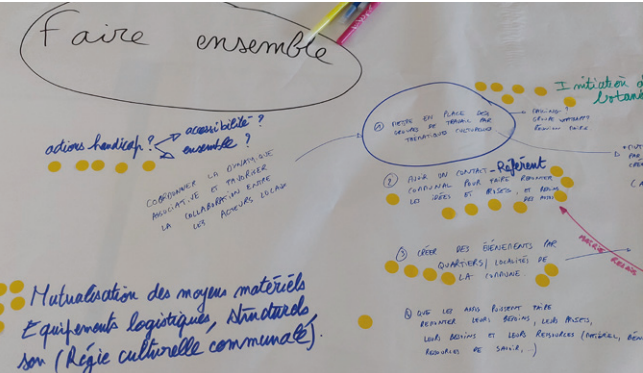
- Inscrire l'action communale dans une perspective d'éducation artistique et culturelle tout au long de la vie : la commune se donnant à ce titre l'objectif d'atteindre la labellisation EAC (Education Artistique et Culturelle)
- Souligner la reconnaissance des associations communales organisant des animations culturelles par un partenariat administratif, technique et financier écrit avec la commune toujours dans un cadre défini par la loi.

Le schéma s'articule autour de quatre priorités :

- Structurer et dynamiser l'offre culturelle,
- Faire ensemble, en renforçant la collaboration entre acteurs locaux,
- Améliorer l'accessibilité géographique, sociale et intergénérationnelle,
- Mieux valoriser les initiatives culturelles et les rendre visibles à tous.

ET MAINTENANT ?

Le Schéma Directeur s'accompagne d'un plan d'action sur cinq ans qui sera piloté par un comité de suivi composé d'habitants, d'élus et de personnalités qualifiées. Il sera soumis à l'approbation du conseil municipal en Septembre 2025 et disponible sur le site de la commune.



BUDGET 2024

PAR POLITIQUE

	Fonctionnement dépenses		Investissement dépenses	
ENFANCE, JEUNESSE ET AFFAIRES SCOLAIRES	1 118 218,54 €	24 %	55 421,20 €	3 %
Maison de l'enfance, soutien aux écoles publiques et privées, aux cantines, soutien au bilinguisme et à la voile scolaire, aires de jeux, périscolaire, accueil de loisirs, objectif vacances, école des sports, dispositif argent de poche				
SÛRETÉ ET SÉCURITÉ	104 048,26 €	2 %	4 500,00 €	0 %
Police Municipale, vidéoprotection, surveillance de baignade, sécurité des manifestations, la réserve de sécurité civile				
SANTÉ PUBLIQUE ET SOLIDARITÉS	2 680,13 €	0 %	6 720,00 €	0 %
Subvention CCAS, qualité des eaux de baignade, bâtiments et aides à destination des professionnels de santé				
ÉCONOMIE	82 882,12 €	2 %	46 883,94 €	3 %
Soutien à l'activité locale, foncier économique, Ti Coworking et Ti Services, Développement touristique (camping et Office de Tourisme)				
CULTURE ET PATRIMOINE	284 003,96 €	6 %	110 357,25 €	6 %
Médiathèque, sémaphore, actions culturelles, participation à l'école Musiques et Cultures, biens patrimoniaux, soutien à la culture et langue bretonne, actions de mémoire				
SPORT	190 335,57 €	4 %	65 459,60 €	4 %
Bâtiments et équipements sportifs, manifestations sportives				
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	1 015 490,77 €	22 %	1 040 706,45 €	61 %
Bâtiments techniques, gestion des espaces verts, voirie et mobilités douces, gestion des eaux pluviales, ZMEL, réserves foncières				
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	1 856 107,68 €	40 %	378 869,39 €	22 %
Acteurs associatifs, Mairie, cimetière, gestion de l'Assemblée, opérations non ventilables				
TOTAL GÉNÉRAL	4 653 767,03 €	100 %	1 708 917,83 €	100 %

UN « BUDGET VERT » À LANDÉDA

Pour mesurer, à l'échelle du territoire national, l'effort d'investissement consenti en faveur de la transition écologique, l'état doit pouvoir agréger ses données avec celles des collectivités locales.

La loi de finances pour 2024 impose donc à toutes les collectivités de plus de 3500 habitants la création d'une annexe environnementale au compte financier unique, improprement appelée « budget vert », mesurant l'impact des investissements locaux sur la transition écologique.

Le cadre défini fixe 6 objectifs environnementaux ou « axes », dont deux climatiques, à la lumière

desquels les données financières doivent être analysées.

Soumise à cette obligation, la commune de Landéda fait le choix de s'impliquer dans cette démarche qui donne à la collectivité des indicateurs utiles pour mener, à son niveau, une politique de développement durable et en suivre l'impact.

Fidèle à sa politique de transparence, la commune a établi, voté et mis en ligne sur le site de la commune le guide de cotation.

ÇA BOUGE À

LANDÉDA

NOUVEAUX COMMERCES ET
CHANGEMENTS DE PROPRIÉTAIRES

Landéda connaît actuellement une belle dynamique économique. En 2024, un nouveau commerce s'est implanté sur la commune : l'épicerie fine « Les Passagers du Ventre » a ouvert ses portes dans l'ancien établissement des Passagers du Vent, au port. La boulangerie Tour de Mains a, pour sa part, changé de local, pour s'installer en lieu et place de l'ancienne boulangerie Lanvier.

Plusieurs commerces historiques de la commune, l'Escale, la Palue, ainsi que le Café du Port ont changé de propriétaires, en 2024/25. Nous leur souhaitons bonne chance. Ils sauront, nous en sommes persuadés, marquer de leur empreinte ces lieux de vie, d'échanges et de convivialité, plébiscités par les habitants et les visiteurs de notre commune. Des lieux qui contribuent à la belle dynamique locale.



En 2024, ont eu lieu également l'agrandissement de la pharmacie Leclair, ainsi que le déménagement du salon esthétique au bourg.

Les nombreux ateliers et boutiques d'artisans d'art sur la commune, dont une grande partie est située sur le port de l'Aber Wrac'h, contribuent également à l'attractivité de notre territoire, témoignant du talent et de la créativité de ces artisans locaux et de la richesse de notre patrimoine artisanal.

MARCHÉ ESTIVAL & FOODTRUCKS,
PRISÉS DES HABITANTS ET TOURISTES

Chaque année, le marché estival se tient place de l'Europe, le mardi matin, en juillet et août. Ce rendez-vous, prisé des Landédaens et des touristes, bénéficie d'une belle fréquentation qui contribue à dynamiser le bourg. Charcuterie, poulets, fromages, produits laitiers, fruits et légumes, poissons, moules, produits de la mer, crêpes, olives, bijoux, textiles, nœuds marins, céramiques... la variété de l'offre (autour de 25 stands au total) est appréciée par les visiteurs, sensibles aux produits locaux.

L'installation estivale de plusieurs foodtrucks sur la commune (la crêperie tribu d'Anna, le Camion à moule-frite et Sushi Nomade, cet été 2025) sur le port et/ou dans le jardin de Kerdreaz, participe également à la dynamisation du commerce saisonnier.



SOUTIEN À L'ÉCONOMIE LOCALE

Lors du mandat précédent, les élus décident l'acquisition par la commune de deux maisons en entrée de port afin de créer une zone de rencontre et de commerces. Pendant plusieurs années, ces deux locaux ont été loués par Méli-Mélo et par un collectif d'artisans d'art. Leur modèle économique étant bien établi, les locataires ont pu devenir propriétaires des lieux : le loueur de kayaks & vélos Méli-Mélo et les artisans d'art de l'Effet Mer vont pouvoir pérenniser leur activité sur le port.



Par ailleurs, l'un des projets phares de la dynamique économique de la commune est la création d'un « village artisanal » dans la zone de Bel Air. Ce projet ambitieux vise à accueillir sur la zone cinq entreprises locales supplémentaires et à favoriser ainsi leur développement : Pokou Glaces, La Brasserie Cézon, Breizh Lutherie ainsi que le mareyeur Nédélec. Les travaux commenceront dans le courant de cette année.

RENCONTRES PROFESSIONNELLES ET
INITIATIVES DE MISE EN RÉSEAU

Des rencontres thématiques ouvertes au public, les « Meet-up », sont proposées à l'espace Ti Coworking, autour de sujets comme l'insertion professionnelle, l'égalité professionnelle ou la communication numérique.



Une rencontre annuelle autour du tourisme est organisée pour favoriser les échanges entre acteurs du secteur : loueurs de gîtes, chambres d'hôtes et prestataires touristiques.

Des « cafés-rencontres » ont ainsi été organisés en partenariat avec l'Union Des Commerçants et Artisans de Landéda (UDCAL), qui a repris cette initiative depuis 2025.



Tous ces échanges ont pour objectif de renforcer les liens et la communication entre les acteurs économiques - commerçants, artisans, indépendants, loueurs saisonniers - et les élus de la commune afin d'oeuvrer, ensemble, à faire vivre notre économie, à maintenir la vie locale et à renforcer le lien social.

ENFANCE JEUNESSE

Modernisation de la Maison de l’Enfance

La Maison de l'Enfance a ouvert ses portes en 2007. Elle héberge le multi-accueil et l'accueil de loisirs. Face au vieillissement du bâtiment et du matériel, la commune a procédé à sa modernisation.

DÉPENSES	€ HT	RECETTES	€	%
Rénovation énergétique (VMC, chauffage)	44 550,87 €	Etat - DSIL 2021	20 000,00 €	21%
Renouvellement du mobilier	14 636,17 €	Département	13 127,71 €	14%
Peinture des murs et portes	18 400,00 €	CAF	30 926,00 €	33%
Installation clôture jardin + store ALSH	13 831,40 €	Autofinancement	30 524,95 €	32%
Renouvellement matériel camp ALSH	3 160,22 €			
TOTAL	94 578,66 €	TOTAL	94 578,66 €	100%

Etat d'avancement : achevé

Déconstruction de la maison de direction et de 2 préfabriqués à l'école Joseph SIGNOR suivie d'une renaturation de l'école

La maison de direction et les 2 préfabriqués situés à l'école Joseph Signor étaient inutilisés depuis plusieurs années. Après désamiantage et déconstruction, l'espace ainsi libéré a permis de créer des îlots d'ombre et de fraîcheur, associant pelouses, arbres et arbustes, tables de pique-nique. Ces espaces de verdure sont particulièrement importants dans un contexte de réchauffement climatique.

DÉPENSES	€ HT	RECETTES	€	%
Déconstruction maison direction + 2 préfabriqués à l'école Joseph Signor	123 826,50 €	Région	18 583,10 €	15%
		Département	25 000,00 €	20%
		Autofinancement	80 243,40 €	65%
TOTAL	123 826,50 €	TOTAL	123 826,50 €	100%

Etat d'avancement : achevé

SÉCURITÉ DU TERRITOIRE

Réfection des digues

Plusieurs secteurs du littoral de Landéda sont fortement soumis à l'érosion, impactant le GR34. On note principalement 3 secteurs : le mur de soutènement de la Baie des Anges et les digues de Kermengui et de Poull Log. Afin de renforcer le GR34 le long de la côte, il convenait de procéder à des travaux de consolidation sur ces 3 secteurs.

DÉPENSES	€ HT	RECETTES	€	%
Réfection du mur de soutènement Baie des Anges, et des digues de Poull Log et de Kermenguy	81 008,29 €	DETR 2020	41 375,00 €	51%
		Département	20 000,00 €	25%
		Autofinancement	19 633,29 €	24%
TOTAL	81 008,29 €	TOTAL	81 008,29 €	100%

Etat d'avancement : achevé

Vidéoprotection

La Police municipale mène quotidiennement de nombreuses actions préventives destinées à assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique. En complément de ces actions, un dispositif de vidéoprotection a été installé dans certains lieux publics afin de prévenir et de lutter efficacement contre les actes de malveillance (intrusion, vol, violence, dégradation...). Une deuxième phase est prévue pour équiper le nouveau Centre technique municipal et le stade de Rozvenni.

DÉPENSES	€ HT	RECETTES	€	%
1 ^{ère} phase d'installation	36 068,80 €	Département (sollicité)	6 433,10 €	13%
2 ^{ème} phase d'installation	14 636,17 €	Autofinancement	42 501,90 €	87%
TOTAL	48 935,00 €	TOTAL	48 935,00 €	100%

Etat d'avancement 1^{ère} phase : achevé

Etat d'avancement 2^{ème} phase : fin 2026

CULTURE ET PATRIMOINE

Modernisation du Sémaphore

Ouvert du mercredi au dimanche, d'avril à décembre, le site accueille plus de 10 000 visiteurs par an. Il s'agit du 2^{ème} site le plus fréquenté du Pays des Abers. Afin de moderniser cet équipement culturel, des aménagements extérieurs ont été installés alliant détente, bien-être, et intégration paysagère. Une rénovation du bâti a également été effectuée avec le changement des volets extérieurs et la mise en place d'éclairages intérieurs pour les expositions.

DÉPENSES	€ HT	RECETTES	€	%	ÉTAT
Aménagements extérieurs (mobilier urbain)	5 441,26 €	Région	25 000,00 €	40%	Accordé
Réfection des volets	19 889,20 €	Département	17 003,00 €	27%	Accordé
Réfection de l'éclairage	10 154,73 €	CCPA	7 330,09 €	12%	Accordé
Etudes - AMO	26 634,52 €	Autofinancement	12 786,62 €	21%	
TOTAL	62 119,71 €	TOTAL	62 119,71 €	100%	100%

Etat d'avancement : achevé



Rénovation de la chapelle Sainte-Marguerite

Dans la nuit du 1^{er} au 2 novembre 2023, la tempête Ciaran touche fortement le Finistère, causant de très importants dégâts sur la commune de Landéda, dont de nombreux sur la chapelle Sainte-Marguerite : une partie de la toiture est arrachée et on note de nombreuses entrées d'eau. La toiture est bâchée en urgence mais les dégâts intérieurs (entrées d'eaux) sont déjà importants.

Il est alors urgent de procéder à la rénovation de la chapelle, prévue sur 2 tranches de travaux :

- les travaux indispensables à sa conservation (maçonnerie, charpente, couverture, cloche...) en 2024 - 2025
- les travaux d'embellissement (création de vitraux, mobilier et statues, remplacement des menuiseries...) et d'éclairage de mise en valeur d'exposition, en 2026 – 2027.

DÉPENSES	€ HT	RECETTES	€	%
Etudes et honoraires	52 474,19 €	Subventions	309 928,27 €	59%
Travaux	471 384,45 €	Mécénat (à ce jour 55 000 €)	99 016,99 €	19%
		Autofinancement	114 913,38 €	22%
TOTAL	523 858,64 €	TOTAL	523 858,64 €	100%

Etat d'avancement 1^{ère} phase : achevé ✓

Etat d'avancement 2^{ème} phase : travaux de septembre 2026 à janvier 2027



Pour suivre toute l'actualité du chantier, abonnez-vous à notre newsletter en scannant le QR code ci-contre.

SPORT

Installation d'une aire de fitness – streetworkout

Afin d'encourager la pratique sportive, la commune a installé, au jardin de Kerdréaz, une aire sportive, dotée de six agrès pour la pratique du fitness, du renforcement musculaire... Cette aire se veut intergénérationnelle. Le choix des agrès a été réalisé pour qu'ils soient utilisables par un large public mixte et adaptés à toutes les capacités physiques (personnes en situation de handicap, en rééducation, sportifs débutants ou confirmés).

DÉPENSES	€ HT	RECETTES	€	%
Fourniture et installation	20 045,00 €	Etat - ANS	10 023,00 €	50%
		Autofinancement	10 022,00 €	50%
TOTAL	20 045,00 €	TOTAL	20 045,00 €	100%

Etat d'avancement : achevé ✓

Rénovation du stade de Rozvenni

La commune de Landéda dispose actuellement de 3 terrains de foot : 1 terrain de grands jeux et 1 terrain à 8 situés à Kervigorn, et 1 terrain de grands jeux situé à Rozvenni. Le schéma des bâtiments communaux prévoit, à terme, le déplacement de l'ensemble des activités sportives du stade de Kervigorn au Stade de Rozvenni, afin de libérer l'espace foncier. Le choix s'est porté sur un revêtement synthétique, pour réduire les coûts de fonctionnement et permettre un nombre d'heures annuel de pratique bien plus important que sur un terrain enherbé.

DÉPENSES	€ HT	RECETTES	€	%
Etudes préalables (géotechnique, bornage, relevé topo)	12 130,00 €	ANS "Plan 5000 terrains de sport" (sollicité)	201 285,40 €	20%
Maîtrises d'œuvre	22 297,00 €	FAFA (à solliciter)	60 000,00 €	6%
Travaux (phase ADP)	972 000,00 €	Département	40 000,00 €	4%
		Autofinancement	705 141,60 €	70%
TOTAL	1 006 427,00 €	TOTAL	1 006 427,00 €	100%

Etat d'avancement : fin des travaux en juin 2026

AMÉNAGEMENT

Développement des mobilités douces

La commune a choisi de conforter le réseau des mobilités douces (vélos et piétons) sur son territoire pour encourager un usage au quotidien, sans oublier la nécessité de répondre à un besoin d'offre touristique de sentiers de découverte. D'abord dotée d'un schéma des déplacements à vélo, approuvé en janvier 2019, elle a ensuite élaboré un Plan Pluriannuel d'Investissement 2020 - 2025 (PPI) validé au Conseil municipal du mois de décembre 2020.

Dans ce PPI sont inscrits :

- les aménagements de liaisons douces sur des chemins ruraux existants
- la création de nouveaux cheminements en parallèle d'axes dangereux, lorsque cela s'avère possible, ou la sécurisation de ces derniers
- la mise en place d'une signalétique directionnelle dédiée aux cyclistes
- l'installation de stationnements vélo



DÉPENSES	€ HT	RECETTES	€	%
Aire d'arrêt cyclable	322 067,68 €	Europe - FEDER	158 293,73 €	23%
Carrefour Kroaz Huella	55 677,17 €	Etat - DSIL 2020	3 076,99 €	0%
Voies douces d'Ar Poull Du et Kroaz Ar Barz	128 214,00 €	Etat - DSIL 2021	74 000,00 €	11%
Bande cyclable de Kerdréaz	38 927,25 €	Région Bretagne - Bien vivre en Bretagne	34 717,00 €	5%
Stationnement vélos sur la commune	55 666,49 €	Région Bretagne - BTO	31 950,00 €	5%
Aménagement voies vertes à Poull Kansot	88 670,00 €	Département	10 344,00 €	2%
		CCPA 2023	23 063,00 €	3%
		CCPA 2024	17 734,00 €	3%
		CCPA 2025	8 348,42 €	1%
		Autofinancement	327 695,45 €	48%
TOTAL	689 222,59 €	TOTAL	689 222,59 €	100%

Etat d'avancement : achevé ✓

Construction d'un nouveau Centre technique communal

Le Centre technique municipal actuel, situé à Stread Kichen en zone pavillonnaire, est devenu particulièrement obsolète en termes d'hygiène, de sécurité et de mixité. Le projet porté par la municipalité prévoit la construction d'un bâtiment simple de 175 m² contenant bureaux, vestiaires, salle de réunion et d'un bâtiment technique de 725m² permettant le stockage sous carport de l'ensemble des véhicules, du matériel et le travail en atelier. Le terrain, au global de 4800m², permettra également le stockage des différents matériaux en silos.

L'espace libéré à Stread Kichen pourra être valorisé dans un projet foncier futur qui reste à définir et il en va de même pour la parcelle de Kergana. Pour Stread Kichen, la réflexion du devenir se fera sur l'ensemble du quartier avec les salles, le terrain de Kervigorn et la maison de santé.

DÉPENSES	€ HT	RECETTES	€	%
Travaux	1 845 429,00 €	DETR 2024	120 000,00 €	7%
		DSIL 2025	120 000,00 €	7%
		Région	15 709,00 €	1%
		Département	90 000,00 €	5%
		Autofinancement	1 499 720,00 €	81%
TOTAL	1 845 429,00 €	TOTAL	1 845 429,00 €	100%

Etat d'avancement : fin des travaux en novembre 2025

Insertion projet Ar Palud © Trace & Associés

DES NOUVELLES DES PROJETS EN COURS...

CONSTRUCTION D'UNE MAISON DE SANTÉ

Courant de l'été 2023, les professionnels de santé de la Commune ont été reçus individuellement par D. KERLAN, Maire, afin d'évoquer leur contexte de travail et leurs besoins. En octobre 2023, la Commune a signé une étude avec Office santé afin de répondre à cette demande et d'établir un diagnostic de territoire.

L'étude a permis de démontrer que les professionnels souhaitaient, pour certains d'entre eux, se regrouper dans un même bâtiment.

La Commune, avec Office santé et bien entendu les professionnels, s'est lancée dans le projet de construire un bâtiment aux normes pouvant accueillir des kinésithérapeutes, des infirmiers, des orthophonistes, des médecins et des dentistes. La difficulté était de trouver un terrain pouvant accueillir le bâtiment avec une double priorité : une situation au bourg et du stationnement à proximité.

Après avoir exploré plusieurs solutions, en vain, le choix s'est porté sur deux lots dans le lotissement de Gwaremm à la sortie du bourg à proximité des salles et de la maison de l'enfance.

Ainsi les travaux devraient commencer courant 2026.

AR PALUD

RAPPEL DES ÉTAPES

- » Juin 2023 : concertation des habitants sur l'AAP
- » De juin à novembre 2023 : prise en compte des remarques et modifications des documents
- » Novembre 2023 : lancement de la consultation
- » 31 janvier 2024 : dépôt des réponses au nombre de 3
- » De janvier à juin 2024 : analyse des réponses
- » Du 18 juin au 2 juillet 2024 : 2^{ème} concertation des habitants sur les projets reçus
- » 11 juillet 2024 : audition des candidats et décision du jury : le projet d'Aménatys est retenu.
- » 11 mars 2025 : présentation du projet aux riverains et concertation
- » De mars à juin 2025 : projet retravaillé
- » 26 juin 2025 : permis de construire déposé pour 14 logements et 3 cellules commerciales.

LE PROJET

L'objectif poursuivi est de fournir dans la mesure du possible des logements en résidence principale en évitant les meublés de tourisme par le règlement de copropriété sur une période assez longue.

A la fin de la construction du bâtiment, un aménagement du carrefour et du début de la route Ar Palud est envisagé, en partie financé par la vente du terrain.

BÂTIMENT DE LA MER

RAPPEL DES ÉTAPES

- 2020** : Départ de l'UCPA
- 2021** : Lancement d'une réflexion sur la vente et le montage juridique de tout ou partie du bâtiment avec Brest Métropole Aménagement
- 2022** : Diagnostics des bâtiments et évaluation des coûts
- 2023** : Réunions publiques sur les perspectives d'usages du bâtiment
- 2024** : Volonté de travailler sur une partie d'aménagement du port intégrant le bâtiment, en collaboration avec le propriétaire, la Communauté de Communes du Pays des Abers. La participation de la CCPA au financement de 2 gendarmeries à Lannilis et Plabennec ne permet pas d'aller plus loin dans l'échange.
- Septembre 2024** : Reprise des études avec BMA en prenant en compte les souhaits de la population : hébergement, commerces et salle communale. Retour de BMA et du cabinet d'architectes Argouarc'h sur une faisabilité technique et capacitaire des bâtiments.
- Juin 2025** : Présentation du résultat aux élus dans un premier temps puis au groupe d'habitants volontaires, inscrits lors des réunions publiques pour suivre le projet. Ces ateliers ont permis de dégager des directions communes et fortes entre habitants et élus.

La réunion publique du 3 septembre présentera les démarches autour du devenir du bâtiment de la Mer.

LOTISSEMENT COMMUNAL

Lors du conseil municipal de juillet 2025, le Conseil municipal a décidé de créer un budget annexe lotissement. Depuis le rapport d'orientation budgétaire de 2022, les élus souhaitent répondre aux sollicitations des habitants qui ne réussissent pas à devenir propriétaires pour des raisons financières.

Le projet a muri et cette année, la commune travaille avec un cabinet d'urbanisme, l'agence COHUE, avec pour objectif de définir les contours de ce futur quartier. Ce travail est mené sur une parcelle communale se situant à l'arrière du cimetière dans le quartier de Kroaz Ar Person. Les objectifs poursuivis sont :

- Atteindre une mixité sociale
- Proposer des parcelles à prix abordables
- Aboutir à un lotissement écologique
- Être un lieu de rencontre et de vie

Le travail effectué par la commission urbanisme/travaux/sécurité sur le projet, va aboutir à l'écriture d'un programme afin de désigner un maître d'œuvre pour la fin de l'année 2025, dont les missions seront de réaliser le découpage du terrain en lots et de proposer des schémas de circulation.

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Le projet Bretagne Très Haut Débit a pour ambition d'amener le Très Haut Débit (THD), à travers la fibre optique, à 100 % des foyers bretons à l'horizon 2026. L'investissement total est estimé à 1.7 milliards d'euros.

Face à la carence d'initiative privée (Orange, Bouygues...) axée essentiellement sur les grandes villes bretonnes, le reste des collectivités (90% du territoire, 60% de la population Bretonne) ont fait le choix de construire un réseau public en fibre optique, dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par Mégalis Bretagne, d'ici 2026.

Le projet THD est réparti en 3 phases de travaux dont la programmation des déploiements s'est faite selon des décisions prises en concertation entre les intercommunalités et les départements.

Le Territoire du Pays des Abers

Pour un coût total de 28,8 Millions d'euros, le montant de la participation pour la CCPA est de 7,7 Millions d'euros dont 2,8 millions à mobiliser entre 2024 et 2027. C'est au total 25 948 prises pour les 13 communes du territoire qui seront construites d'ici fin 2026, soit un coût d'environ 300 €/prise.

Avancement sur Landéda - Juin 2025

Notre commune est concernée par les phases 2 et 3 du déploiement. Chaque phase comprend 4 étapes :

- 1 En étude : préparation en bureau d'étude des modalités de la phase travaux
- 2 En cours de travaux : les travaux de déploiement de la fibre ont commencé
- 3 Travaux terminés : la phase de réception commence, elle peut prendre entre 3 et 6 mois avant la mise en commercialisation.
- 4 Fibre commercialisable : les adresses sont éligibles au raccordement final par un Fournisseur d'Accès Internet (FAI)

► La phase 2 concerne 2 secteurs : l'Aber Wrac'h et Stread Glaz/Broënnou pour un total de 712 adresses.

► La phase 3 concerne tout le reste de la commune pour un total de 2 116 adresses.

Soit un total phases 2 + 3 de 2 828 adresses pour lesquelles les travaux de déploiement par Axione sont achevés à 85%.

Mise en service : début juin, 2 332 adresses étaient éligibles et commercialisables dont 24,7 % déjà commercialisées.

La région Bretagne à travers le Syndicat Mixte Mégalis s'est engagée à finaliser l'ensemble de ce déploiement sur toute la Bretagne pour fin 2026. Elle a renforcé ses équipes sur le Finistère et notamment sur la commune pour tenir impérativement le délai imparti.

Pour plus d'infos, scannez le QR code



ÉVÉNEMENT SOLIDAIRE

AUTOMNE ROSE

Le cancer du sein touche de nombreuses femmes et chacun est sensibilisé, de près ou de loin, par ce fléau.

L'aventure d'Automne rose a commencé le 2 décembre 2023 quand Sophie Le Borgne, habitante de Landéda, a suggéré à l'Association EOL Jogging et Marche de se lancer un nouveau challenge. Un groupe de travail s'est formé intégrant tout naturellement Sophie. L'Union des Commerçants et Artisans de Landéda (l'UDCAL) a également proposé de rentrer dans l'organisation. Et c'est ainsi que motivée, débordant d'énergie, l'équipe s'est lancée.

La municipalité a immédiatement soutenu le projet notamment en décorant les ronds-points par l'intermédiaire des services techniques et en activant la réserve communale afin de sécuriser le bourg lors de la manifestation.

Contact est pris par l'association avec la ligue contre le cancer du Finistère qui reversera les dons au projet retenu à savoir celui d'Anaëlle Bolon, doctorante en 2e année au Centre de Recherche en Cancérologie de Lyon. Ce projet vise à développer une nouvelle approche d'immunothérapie contre les cancers du sein ciblant des antigènes tumoraux non conventionnels issus d'anomalies traductionnelles.

Un logo est créé : les lacets de la chaussure du logo de EOL jogging et marche deviennent des rubans roses.

Les partenaires suivent et soutiennent l'aventure. Dans certains commerces de la commune, des urnes sont déposées pour recevoir des dons durant les mois de septembre et octobre.



Le 29 septembre 2024 se tient donc la 1^{ère} édition d'Automne Rose. Cette journée est une belle réussite avec 970 participants. Chacun se voit offrir un tee-shirt rose pour sa participation.

Plusieurs lieux de la commune sont visités dont l'EHPAD et le magasin UTILE qui se sont mis au rose. La fanfare Simili Cuivres a déambulé entre ces deux lieux : résidents de l'EHPAD et sportifs ont pu danser ensemble.

Pour clore cette belle matinée, Mathis, jeune artiste local, a accueilli en chansons tous les sportifs à leur arrivée où les attendaient ravitaillement et dégustation de crêpes, mais aussi des stands de prévention, d'informations et de confort.

L'Association Sportive de Landéda a souhaité, elle aussi, apporter sa pierre à l'édifice en consacrant l'intégralité des bénéfices des entrées des matches de foot de la journée du 20 octobre à Automne rose.

AUTOMNE ROSE 2024 c'est :

970

PARTICIPANTS

68

BÉNÉVOLES*

7000€

RÉCOLTÉS

* 68 bénévoles dont 60 d'EOL jogging et marche, 4 de la réserve communale, 2 de l'UDCAL et 2 sympathisantes

Le 28 septembre prochain, EOL Jogging & Marche remet ça et compte sur vous. Alors à vos agendas !

RÉSEAUX SOCIAUX, RESTONS CONNECTÉS !



Vous aimez Landéda ? Dites-le sur Facebook sur la page : **@communedelandeda**



Instagram : **@landedalaberwrach**

Retrouvez toutes les informations essentielles pour vos sorties, événements, culture, loisirs, sports, famille, enfance.

POUR CONTACTER LA MAIRIE

Mairie de Landéda - 61 Ti Korn - 29870 Landéda
T. 02 98 04 93 06 / accueil@landeda.fr

HORAIRE :

Du lundi au mercredi : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h30

Le jeudi : 8h30 - 12h

Le vendredi : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h



Retrouvez les éditions précédentes du MIM, consultables en ligne, sur le site internet de la commune : **www.landeda.fr/mairie/publications**